

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

**Le 31 mars 2009**

(non vérifié)

## Table des matières

Bilan consolidé intermédiaire.....	2
États consolidés intermédiaires des résultats.....	3
États consolidés intermédiaires du résultat étendu .....	4
États consolidés intermédiaires de l'avoir des porteurs de parts.....	5
États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires.....	7-18

**Bilan consolidé intermédiaire**

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Au 31 mars 2009	Au 31 décembre 2008
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 321 \$	25 054 \$
Débiteurs	240 548	249 786
Charges payées d'avance	11 131	11 596
Frais de publication reportés et autres actifs	148 606	140 741
Impôts futurs	36 683	43 723
	<b>470 289</b>	<b>470 900</b>
FRAIS DE PUBLICATION REPORTÉS	9 911	12 068
IMMOBILISATIONS	96 163	104 642
AUTRES ACTIFS (note 3)	49 568	2 315
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	3 125	4 500
ACTIFS INCORPORELS	2 082 641	2 102 466
ÉCART D'ACQUISITION	6 650 470	6 648 667
IMPÔTS FUTURS	29 385	20 661
	<b>9 391 552 \$</b>	<b>9 366 219 \$</b>
<b>PASSIF ET AVOIR DES PORTEURS DE PARTS</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	200 901 \$	209 284 \$
Distributions à payer	50 508	50 709
Produits reportés	117 532	112 364
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 5)	3 658	3 807
	<b>372 599</b>	<b>376 164</b>
CRÉDITS REPORTÉS	25 586	26 143
IMPÔTS FUTURS	125 544	117 114
OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	81 687	78 197
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	4 537	3 974
DETTE À LONG TERME (note 5)	2 456 591	2 420 049
DÉBENTURES ÉCHANGEABLES (note 6)	286 762	285 470
ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	489 544	489 072
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	8 156	8 544
AVOIR DES PORTEURS DE PARTS	5 540 546	5 561 492
	<b>9 391 552 \$</b>	<b>9 366 219 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## États consolidés intermédiaires des résultats

### Pour les trimestres terminés les 31 mars

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

	2009	2008
Produits	408 353 \$	414 571 \$
Charges d'exploitation	184 490	187 178
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	223 863	227 393
Amortissement	38 117	55 964
Bénéfice d'exploitation	185 746	171 429
Frais financiers, montant net (note 11)	37 556	34 665
Bénéfice avant dividendes sur actions privilégiées, impôts sur les bénéfices, quote-part du bénéfice tiré du placement comptabilisé à la valeur de consolidation et part des actionnaires sans contrôle	148 190	136 764
Dividendes sur actions privilégiées	5 688	5 688
Bénéfice avant impôts, quote-part du bénéfice tiré du placement comptabilisé à la valeur de consolidation et part des actionnaires sans contrôle	142 502	131 076
Charge d'impôts	10 593	3 971
Quote-part du bénéfice tiré du placement comptabilisé à la valeur de consolidation	(178)	–
Part des actionnaires sans contrôle	474	117
<b>Bénéfice net</b>	<b>131 613 \$</b>	<b>126 988 \$</b>
Bénéfice de base par part	0,26 \$	0,24 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part (note 8)	513 839 842	530 044 365
Bénéfice dilué par part	0,21 \$	0,22 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part (note 8)	661 558 372	606 720 316

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**États consolidés intermédiaires du résultat étendu****Pour les trimestres terminés les 31 mars**

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	2009	2008
<b>Bénéfice net</b>	<b>131 613 \$</b>	126 988 \$
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts connexes :</b>		
Pertes non réalisées sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie <sup>1</sup>	(392)	–
Perte nette sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours des périodes antérieures, portée aux résultats au cours de la période <sup>2</sup>	114	(75)
Variation des gains et pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(278)	(75)
Gain (perte) non réalisé(e) sur le placement disponible à la vente au cours de la période <sup>3</sup>	48	(1 868)
Variation des gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	48	(1 868)
Gains non réalisés à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	2 679	–
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>2 449</b>	(1 943)
<b>Résultat étendu</b>	<b>134 062 \$</b>	125 045 \$

<sup>1</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de 171 \$.<sup>2</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de 50 \$ [(31) \$ en 2008].<sup>3</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de néant (néant en 2008).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**États consolidés intermédiaires de l'avoir des porteurs de parts****Pour les trimestres terminés les 31 mars**

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	<b>2009</b>						
	<b>Avoir des porteurs de parts (note 8)</b>	<b>Composante capitaux propres des débetures échangeables</b>	<b>Parts restreintes</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 14)</b>	<b>Déficit</b>	<b>Total</b>
Solde au 31 décembre 2008	6 144 416 \$	12 542 \$	(58 303) \$	79 575 \$	9 131 \$	(625 869) \$	5 561 492 \$
Rachat de parts (note 8)	(3 169)	–	–	1 244	–	–	(1 925)
Parts restreintes (note 10)	–	–	(1 251)	(1 500)	–	–	(2 751)
Parts restreintes dont les droits sont acquis (note 10)	–	–	13 204	(13 204)	–	–	–
Distributions (note 9)	–	–	–	–	–	(150 332)	(150 332)
Autres éléments du résultat étendu	–	–	–	–	2 449	–	2 449
Bénéfice net de la période	–	–	–	–	–	131 613	131 613
<b>Solde au 31 mars 2009</b>	<b>6 141 247 \$</b>	<b>12 542 \$</b>	<b>(46 350) \$</b>	<b>66 115 \$</b>	<b>11 580 \$</b>	<b>(644 588) \$</b>	<b>5 540 546 \$</b>
	<b>2008</b>						
	<b>Avoir des porteurs de parts (note 8)</b>	<b>Composante capitaux propres des débetures échangeables</b>	<b>Parts restreintes</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 14)</b>	<b>Déficit</b>	<b>Total</b>
Solde au 31 décembre 2007	6 321 471 \$	12 542 \$	(35 397) \$	22 098 \$	632 \$	(535 166) \$	5 786 180 \$
Émission de parts	2 495	–	–	–	–	–	2 495
Parts restreintes (note 10)	–	–	(20 450)	2 787	–	–	(17 663)
Parts restreintes dont les droits sont acquis (note 10)	–	–	947	(947)	–	–	–
Distributions (note 9)	–	–	–	–	–	(149 838)	(149 838)
Autres éléments du résultat étendu	–	–	–	–	(1 943)	–	(1 943)
Bénéfice net de la période	–	–	–	–	–	126 988	126 988
<b>Solde au 31 mars 2008</b>	<b>6 323 966 \$</b>	<b>12 542 \$</b>	<b>(54 900) \$</b>	<b>23 938 \$</b>	<b>(1 311) \$</b>	<b>(558 016) \$</b>	<b>5 746 219 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie****Pour les trimestres terminés les 31 mars**

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	2009	2008
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	131 613 \$	126 988 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :		
Amortissement	38 117	55 964
Amortissement des frais de financement reportés	1 992	1 657
Accroissement de valeur lié aux débiteurs échangeables	621	582
Coûts nets au titre des régimes d'avantages sociaux	3 490	3 433
Éléments sans incidence sur la trésorerie relatifs aux instruments financiers dérivés	1 650	(144)
(Économie) charge au titre de la rémunération à base d'actions	(1 500)	2 787
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(2 127)	(850)
Charge d'impôts futurs	7 610	786
Part des actionnaires sans contrôle	474	117
Quote-part du bénéfice tiré du placement comptabilisé à la valeur de consolidation	(178)	–
Variation de l'actif et du passif d'exploitation	15 656	(45 982)
	<b>197 418</b>	<b>145 338</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'un placement comptabilisé à la valeur de consolidation (note 3)	(44 898)	–
Acquisition d'entreprise, déduction faite de la trésorerie acquise et de la dette bancaire prise en charge	–	(17 250)
Acquisition d'immobilisations	(12 489)	(12 128)
Produit des avantages incitatifs relatifs à un bail	33	–
	<b>(57 354)</b>	<b>(29 378)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émission de dette à long terme	137 300	55 055
Remboursement sur la dette à long terme	(101 044)	–
Distributions aux porteurs de parts	(150 533)	(149 818)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	(862)	(662)
Produit de l'exercice d'options (note 8)	–	808
Rachat de parts	(13 382)	–
Achat de parts restreintes (note 10)	(1 251)	(20 450)
Frais reportés	(2 161)	(1 011)
	<b>(131 933)</b>	<b>(116 078)</b>
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	136	–
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>8 267</b>	<b>(118)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>25 054</b>	<b>53 275</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>33 321 \$</b>	<b>53 157 \$</b>
<b>Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 12)</b>		

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## 1. Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés (les « états financiers ») ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et comprennent les comptes du Fonds de revenu Pages Jaunes (le « Fonds »), de YPG Trust (la « Fiducie »), de YPG LP, de YPG General Partner Inc. (« YPG GP »), de Les Placements YPG inc., de Groupe Pages Jaunes Cie (« GPJ Cie »), de Société Trader (« Trader »), de LesPAC s.e.n.c. (« LesPAC »), de même que ceux de YPG (USA) Holdings, Inc., de Yellow Pages Group, LLC et de YPG Directories, LLC (collectivement « YPG (États-Unis) »). Les présents états financiers ne comprennent pas toute l'information à fournir requise par les PCGR du Canada relativement à des états financiers annuels et, par conséquent, ils devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

La préparation de ces états financiers suit les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que les états financiers annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, à l'exception des conventions comptables suivantes.

a) Le chapitre 3064, intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, remplace le chapitre 3062, intitulé *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, intitulé *Frais de recherche et de développement*. Ce chapitre, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, établit des normes relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir quant à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels, y compris les actifs incorporels développés à l'interne. Les dispositions de ce chapitre ont été adoptées de façon rétrospective. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds ou sur la valeur comptable de l'écart d'acquisition, des frais de publication reportés, des logiciels développés à l'interne et des autres actifs incorporels.

b) L'abrégé CPN-173 du Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN »), intitulé *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*. Cet abrégé conclut que le risque de crédit propre à l'entité ainsi que le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cet abrégé doit être appliqué à tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur pour les états financiers annuels et intermédiaires des périodes se terminant à compter du 20 janvier 2009. L'adoption de cet abrégé n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds.

## 2. Description du Fonds

Le Fonds est une fiducie à but restreint et à capital variable sans personnalité morale créée selon les lois de la province d'Ontario le 25 juin 2003 en vertu d'une déclaration de fiducie et modifiée par des déclarations modifiées et mises à jour. Le Fonds a été créé afin d'investir, par l'intermédiaire de la Fiducie, une fiducie en propriété exclusive, dans des parts de société en commandite de YPG LP et des actions de YPG GP, l'associé commandité de YPG LP. YPG LP, par l'intermédiaire de filiales, exerce des activités liées aux annuaires imprimés ainsi qu'à la publicité sous forme d'annonces classées dans toutes les provinces du Canada. Le Fonds exerce également des activités liées à des annuaires indépendants dans certains marchés de la côte est et du sud-est américains.

Dans les présentes, les références au Fonds ont trait à la situation financière, aux résultats d'exploitation, aux flux de trésorerie et à l'information fournie sur le Fonds et ses filiales sur une base consolidée.

### 3. Autres actifs

	31 mars 2009	31 décembre 2008
Placement comptabilisé à la valeur de consolidation	45 076 \$	– \$
Placement disponible à la vente	276	228
Autres	4 216	2 087
	<b>49 568 \$</b>	<b>2 315 \$</b>

Le 6 février 2009, une filiale du Fonds a acquis une participation de 20 % dans Dealer Dot Com Inc. (« Dealer.com ») pour une contrepartie en espèces de 44,9 M\$ (y compris les coûts liés à l'acquisition de 1,8 M\$). Le financement de l'acquisition a été effectué au moyen des fonds en caisse. Le placement a été comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009, la quote-part du Fonds du bénéfice tiré du placement comptabilisé à la valeur de consolidation s'élevait à 0,2 M\$.

L'écart entre le coût d'acquisition engagé par le Fonds et le montant de sa participation sous-jacente dans l'actif net de Dealer.com n'a pas encore été déterminé.

### 4. Régimes d'avantages sociaux des employés

Le coût net des régimes d'avantages sociaux pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 s'établissait à 3,7 M\$ (3,5 M\$ en 2008) pour ce qui est des prestations de retraite. Le coût des autres avantages s'est élevé à 0,9 M\$ (0,9 M\$ en 2008) pour la même période.

### 5. Dette à long terme

	31 mars 2009			
	Montant en capital	Ajustement de la juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement reportés	Total
Billets à moyen terme	2 050 000 \$	15 284 \$	(13 950) \$	<b>2 051 334 \$</b>
Facilités de crédit renouvelables	240 000	–	–	<b>240 000</b>
Papier commercial	156 000	–	–	<b>156 000</b>
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	12 915	–	–	<b>12 915</b>
	2 458 915	15 284	(13 950)	<b>2 460 249</b>
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	3 658	–	–	<b>3 658</b>
	<b>2 455 257 \$</b>	<b>15 284 \$</b>	<b>(13 950) \$</b>	<b>2 456 591 \$</b>

## 5. Dette à long terme (suite)

31 décembre 2008				
	Montant en capital	Ajustement de la juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement reportés	Total
Billets à moyen terme	2 050 000	\$ 15 909	\$ (14 539)	\$ 2 051 370
Facilités de crédit renouvelables	358 700	–	–	358 700
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	13 786	–	–	13 786
	2 422 486	15 909	(14 539)	2 423 856
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	3 807	–	–	3 807
	2 418 679	\$ 15 909	\$ (14 539)	\$ 2 420 049

Le Fonds dispose de deux facilités de crédit renouvelables non garanties de premier rang (les « facilités de crédit renouvelables ») totalisant 1 150 M\$, composées des éléments suivants :

- une facilité de 700 M\$ (la « facilité principale ») constituée des deux tranches suivantes :
  - une tranche renouvelable de 500 M\$ d'une durée de 364 jours, assortie d'une option de report de deux ans, venant à échéance en mai 2012;
  - une tranche renouvelable de 200 M\$ d'une durée de cinq ans, venant à échéance en mai 2012.
- une facilité renouvelable de 450 M\$ d'une durée de 364 jours, assortie d'une option de report de deux ans venant à échéance en mai 2011 (la « nouvelle facilité renouvelable »).

La facilité principale peut être affectée aux besoins généraux de l'entreprise ou servir de garantie pour le programme de papier commercial. La nouvelle facilité de crédit renouvelable peut être affectée aux besoins généraux de l'entreprise.

Le Fonds a classé les billets à moyen terme de série 1 venant à échéance en avril 2009 dans la dette à long terme, puisqu'il avait l'intention et la capacité de refinancer ces obligations. Au 31 mars 2009, le Fonds disposait de facilités de crédit renouvelables inutilisées totalisant 754 M\$. Les échéances s'échelonnent entre mai 2011 et mai 2012.

Au 31 mars 2009, le Fonds respectait toutes ses clauses restrictives.

### Swaps de taux d'intérêt

Le Fonds a recours à des contrats dérivés pour gérer la combinaison de taux d'intérêt fixes et variables sur la dette à long terme et pour gérer le risque de taux d'intérêt dans les émissions prévues de titres de créance.

En octobre 2008, le Fonds a conclu des swaps sur taux d'intérêt variable-fixe afin de fixer le taux sur sa dette à taux variable au taux des acceptations bancaires canadiennes. Le Fonds paiera un taux d'intérêt fixe de 2,25 % et recevra un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur un montant de 150 M\$ entre le 3 novembre 2008 et le 3 mai 2009, montant qui passera à 300 M\$ du 3 mai 2009 jusqu'au 5 janvier 2010.

En février 2009, le Fonds a également conclu des swaps sur taux d'intérêt variable-fixe afin de fixer le taux sur sa dette à taux variable au taux des acceptations bancaires canadiennes. Le Fonds paiera un taux d'intérêt fixe variant entre 0,73 % et 0,74 % et recevra un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur un montant de 200 M\$ entre le 21 avril 2009 et le 21 décembre 2009.

Au 31 mars 2009, ces swaps sur taux d'intérêt respectaient les critères de la comptabilité de couverture.

## 6. Débentures échangeables

	31 mars 2009	31 décembre 2008
Montant en capital	300 000 \$	300 000 \$
Composante capitaux propres	(12 542)	(12 542)
Accroissement de valeur (note 11)	6 274	5 653
Frais de financement reportés	(6 970)	(7 641)
	<b>286 762 \$</b>	<b>285 470 \$</b>

## 7. Actions privilégiées

	31 mars 2009	31 décembre 2008
Actions émises, de séries 1 et 2	500 000 \$	500 000 \$
Composante dérivé	1 586	1 586
Accroissement de valeur (note 11)	(222)	(190)
Frais de financement reportés	(11 820)	(12 324)
	<b>489 544 \$</b>	<b>489 072 \$</b>

## 8. Avoir des porteurs de parts

La déclaration de fiducie du Fonds prévoit qu'un nombre illimité de parts peuvent être émises. Chaque part est cessible et représente une participation véritable, indivise et égale, dans toutes les distributions du Fonds tirées soit du bénéfice net, soit des gains en capital nets réalisés (autres que les gains en capital nets réalisés distribués aux porteurs de parts qui demandent un rachat), soit d'autres montants, ou dans l'actif net du Fonds en cas de liquidation ou de dissolution du Fonds. Toutes les parts appartiennent à la même catégorie et comportent les mêmes droits et privilèges. Les parts émises ne feront pas l'objet d'appels de fonds futurs et confèrent un droit de vote à leur porteur pour chaque part entière détenue à toutes les assemblées des porteurs de parts.

	31 mars 2009	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2008	518 301 059	6 144 416 \$
Rachat de parts	(267 300)	(3 169)
<b>Solde au 31 mars 2009<sup>1,2</sup></b>	<b>518 033 759</b>	<b>6 141 247 \$</b>

	31 mars 2008	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2007	533 188 571	6 321 471 \$
Parts émises	206 118	2 495
<b>Solde au 31 mars 2008<sup>1,2</sup></b>	<b>533 394 689</b>	<b>6 323 966 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend 9 815 000 parts échangeables de YPG LP (10 815 000 en 2008) émises à titre de contrepartie partielle de l'acquisition de Trader Media Corp. (« TMC »), lesquelles sont incluses dans l'avoir des porteurs de parts puisqu'elles respectent les critères de l'abrégié CPN-151 du Comité sur les problèmes nouveaux, intitulé *Titres échangeables émis par des filiales de fiducies de revenu*.

<sup>2</sup> Comprend 3 888 250 parts restreintes (4 119 526 en 2008) émises en vertu du régime de parts restreintes.

## 8. Avoir des porteurs de parts (suite)

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 mars 2008, le Fonds a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») quant à son avis d'intention de procéder à une offre de rachat de ses parts dans le cours normal des activités par l'intermédiaire de la TSX, du 2 avril 2008 au 1<sup>er</sup> avril 2009, conformément aux règles applicables de la TSX.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le Fonds pourrait racheter aux fins d'annulation jusqu'à 25 millions de ses parts en circulation. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009, le Fonds a racheté 267 300 de ses parts aux fins d'annulation, pour un coût total de 1,9 M\$, y compris les frais de courtage, à un prix moyen de 7,20 \$ la part. La valeur comptable moyenne de ces parts s'est établie à 11,86 \$ la part. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable des parts, chiffré à 1,2 M\$, a été crédité au surplus d'apport.

### Exercice des options

Au cours du premier trimestre de 2009, les détenteurs d'options ont exercé un nombre de néant d'options (206 118 en 2008) à un prix d'exercice de 3,92 \$ l'option pour une contrepartie en espèces de néant (0,8 M\$ en 2008). Ces options ont été exercées et échangées contre un nombre de néant d'actions de Les Placements YPG inc. (206 118 en 2008), lesquelles ont été automatiquement échangées contre un nombre de néant de parts (206 118 en 2008) du Fonds, conformément à la convention de liquidité pour les détenteurs d'options, d'une valeur moyenne attribuée d'environ néant l'action (12,11 \$ en 2008) et qui, à leur tour, ont été échangées contre des parts de YPG LP. Cette opération a donné lieu à une augmentation de néant (1,7 M\$ en 2008) de l'écart d'acquisition.

### Bénéfice par part

Le tableau suivant présente le bénéfice net et le nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part et du nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part :

	<b>Pour les trimestres terminés les 31 mars</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part	<b>513 839 842</b>	530 044 365
Effet dilutif des options	<b>394 912</b>	882 077
Effet dilutif des parts restreintes <sup>1</sup>	<b>4 205 797</b>	3 239 729
Effet dilutif des actions privilégiées de série 1	<b>53 669 183</b>	27 198 549
Effet dilutif des actions privilégiées de série 2	<b>35 779 455</b>	18 132 366
Effet dilutif des débetures échangeables	<b>53 669 183</b>	27 223 230
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part	<b>661 558 372</b>	606 720 316

<sup>1</sup> Assujetties à des conditions particulières liées au versement de dividendes.

	<b>Pour les trimestres terminés les 31 mars</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Bénéfice net	<b>131 613 \$</b>	126 988 \$
Incidence de la conversion présumée des débetures échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	<b>3 917</b>	3 642
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 1, déduction faite de l'impôt applicable	<b>3 164</b>	3 151
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 2, déduction faite de l'impôt applicable	<b>2 356</b>	2 352
Bénéfice net ajusté au titre de l'effet dilutif	<b>141 050 \$</b>	136 133 \$

## 8. Avoir des porteurs de parts (suite)

Les parts échangeables de YPG LP émises à titre de contrepartie partielle de l'acquisition de TMC décrites ci-dessus sont comprises dans le nombre de parts au titre du bénéfice de base et dilué par part.

## 9. Distributions aux porteurs de parts

La politique de distribution du Fonds consiste à distribuer ses liquidités disponibles en tenant compte du rendement réel et prévu de ses activités, des montants pour assurer le service de la dette, des dépenses en immobilisations au titre de l'investissement de maintien, des impôts et d'autres éléments que nous estimons prudent de prendre en compte.

Les distributions en espèces sont payables mensuellement aux porteurs de parts et aux porteurs de parts échangeables inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et payées le quinzième jour du mois suivant.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009, le Fonds a déclaré des distributions totales aux porteurs de parts et aux porteurs de parts échangeables de 150,3 M\$ (149,8 M\$ en 2008), ou de 0,2925 \$ la part (0,2825 \$ la part en 2008).

## 10. Régimes de rémunération à base d'actions

Les régimes de rémunération à base d'actions du Fonds comprennent un régime de parts restreintes ainsi qu'un régime d'options sur actions.

### Régime de parts restreintes

Le 30 août 2004, YPG LP a établi, par l'intermédiaire de son associé commandité YPG GP, le régime de parts restreintes de GPJ Cie (le « Régime ») pour favoriser la détention de parts, améliorer la capacité de GPJ Cie d'attirer, de motiver et de retenir le personnel clé, récompenser les participants pour un rendement exceptionnel et la croissance des distributions en espèces du Fonds qui y est associée, et concilier les intérêts des participants et des porteurs de parts du Fonds.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006 (attributions avant 2006), les employés qui recevaient des parts en vertu du Régime se voyaient attribuer, en proportions égales, des parts liées à des critères de temps et de rendement. Au cours des exercices 2006 à 2009, YPG LP a attribué des parts restreintes à des employés clés, lesquelles sont liées, entre 2009 et 2011, à des critères de rendement seulement, et a également attribué des parts restreintes à des administrateurs indépendants de YPG GP, l'associé commandité de YPG LP, lesquelles sont liées à des critères de temps uniquement.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009, 46 544 parts restreintes ont été attribuées (954 891 en 2008) pour un montant de 0,3 M\$ (10,8 M\$ en 2008), à une valeur de marché moyenne de 5,56 \$ (11,35 \$ en 2008). À l'exclusion des attributions avant 2006 et des parts restreintes attribuées aux administrateurs, le nombre de parts restreintes dont les droits sont acquis pourrait potentiellement atteindre deux fois et demie le nombre actuel de parts restreintes attribuées si le rendement réel atteint le niveau maximal déterminé dans les objectifs. Aucun montant n'a été utilisé (19,8 M\$ en 2008) pour acheter des parts restreintes du Fonds (1 742 404 en 2008) sur le marché libre de la Bourse de Toronto. Ces parts seront détenues dans un compte de garantie bloqué afin d'offrir un versement maximal de 250 %, sous réserve d'un ajustement au moment de l'acquisition des droits. De plus, un montant de 1,3 M\$ (0,7 M\$ en 2008) a été réinvesti dans l'acquisition de 180 898 parts restreintes (55 856 en 2008) à même le produit des distributions sur les parts restreintes détenues en mains tierces. Ces parts comprennent les 94 683 parts restreintes (28 265 en 2008) représentant la tranche d'où provient le versement maximal de 250 %.

## 10. Régimes de rémunération à base d'actions (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux attributions :

31 mars 2009		
Nombre de parts restreintes		
Attributions de 2007 à 2009		
En cours au début		2 221 443
Attribuées		46 544
Acquises		(394 726)
Annulées		(109 861)
Distributions en espèces réinvesties		86 215
<b>En cours à la fin</b>		<b>1 849 615</b>
31 mars 2008		
Nombre de parts restreintes		
	Attributions avant 2006	Attributions de 2006 à 2008
En cours au début	69 915	1 167 613
Attribuées	–	954 891
Acquises	(68 163)	–
Annulées	(2 271)	(35 685)
Distributions en espèces réinvesties	519	27 072
En cours à la fin	–	2 113 891

Au 31 mars 2009, 400 934 parts restreintes n'avaient pas été attribuées à un salarié en particulier (64 894 en 2008) et 1 637 701 parts restreintes (1 940 741 en 2008) représentaient la tranche offrant un versement maximal de 250 %. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009, une économie de 1,5 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats, comparativement à une charge de 2,8 M\$ pour la période correspondante en 2008.

### Options sur actions

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions :

31 mars 2009		
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	394 912	3,92 \$
Exercées	–	3,92
<b>En cours à la fin</b>	<b>394 912</b>	<b>3,92 \$</b>
<b>Pouvant être exercées à la fin</b>	<b>394 912</b>	<b>3,92 \$</b>
31 mars 2008		
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	977 600	3,92 \$
Exercées	(206 118)	3,92
En cours à la fin	771 482	3,92 \$
Pouvant être exercées à la fin	278 702	3,92 \$

Aucune option n'a été attribuée à des salariés ni à des non-salariés depuis la création du Fonds.

## 11. Frais financiers, montant net

Les principales composantes des frais financiers du Fonds s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
Intérêts sur les billets à moyen terme	26 775 \$	27 109 \$
Intérêts sur les facilités de crédit renouvelables	1 984	618
Intérêts sur les débetures échangeables, déduction faite de l'accroissement de valeur	4 125	4 125
Intérêts sur le papier commercial	265	362
Commission d'engagement et autres frais financiers, montant net	909	393
Autres charges (crédits) lié(e)s aux instruments financiers dérivés	1 650	(144)
Amortissement des frais de financement reportés	1 992	1 657
Accroissement de valeur lié aux débetures échangeables (note 6)	621	582
Accroissement de valeur des actions privilégiées (note 7)	(32)	(30)
Gain de change	(733)	(7)
	<b>37 556 \$</b>	<b>34 665 \$</b>

## 12. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

Renseignements supplémentaires :

	Pour les trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
Intérêts payés	39 433 \$	38 947 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	5 688 \$	5 688 \$
Impôts sur les bénéfices et sur le capital payés	3 731 \$	10 902 \$
Acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition	172 \$	622 \$
Ajouts aux immobilisations inclus dans les créditeurs et charges à payer	2 484 \$	3 926 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de ce qui suit :

	Aux 31 mars	
	2009	2008
Trésorerie	10 121 \$	10 657 \$
Placements à court terme	23 200	42 500
	<b>33 321 \$</b>	<b>53 157 \$</b>

## 13. Frais de restructuration et charges spéciales

Dans le cadre de l'acquisition d'Advertising Directory Solutions Holdings Inc. (« ADS »), de Trader, de MTS Media (« MTS »), d'Aliant Directory Services (« Aliant ») et de YPG (États-Unis), le Fonds a comptabilisé des provisions de 25,8 M\$, de 38,7 M\$, de 8,3 M\$, de 0,9 M\$ et de 6,5 M\$ US (6,9 M\$ CA), respectivement, au titre des frais de restructuration et des charges spéciales. Le Fonds a adopté des plans officiels visant à intégrer et à restructurer les entreprises acquises. Par conséquent, le Fonds a constitué des provisions à l'égard de la cessation d'emploi prévue de certains employés des entreprises acquises qui exerçaient des fonctions déjà remplies au sein de sa structure actuelle ainsi qu'à l'égard d'autres mesures de restructuration des activités des entreprises acquises. Les autres charges spéciales sont constituées essentiellement des coûts liés à la résiliation de baux ou de contrats particuliers auxquels le Fonds a l'intention d'apporter des modifications ou de mettre fin, ainsi que des coûts liés à la mise hors service des plateformes technologiques existantes à la suite de l'intégration des activités de l'entreprise acquise. Les passifs liés à ces coûts ont initialement été pris en compte dans le montant net des actifs identifiables acquis sous-jacents. Au cours du quatrième trimestre de 2008, le Fonds a comptabilisé des charges non récurrentes d'un montant de 36,2 M\$ liées à une réorganisation interne, à une réduction de l'effectif, à la résiliation de certains engagements contractuels, à l'accélération des changements apportés au processus d'affaires dans les centres d'appels, à la cessation de publications dont le rendement n'était pas satisfaisant, à la fermeture de certains centres de marketing ainsi qu'à d'autres éléments. Des coûts radiés totalisant 3,6 M\$ et n'ayant aucune incidence sur la provision pour frais de restructuration et charges spéciales sont inclus dans les frais de restructuration et charges spéciales de 36,2 M\$.

Le tableau suivant présente les provisions liées aux activités de restructuration et aux charges spéciales :

	Frais de restructuration	Autres charges spéciales	Total
Solde au 31 décembre 2008	31 254 \$	9 805 \$	41 059 \$
Provision utilisée en 2009 :			
Trésorerie	(3 811)	(3 320)	(7 131)
<b>Solde au 31 mars 2009</b>	<b>27 443 \$</b>	<b>6 485 \$</b>	<b>33 928 \$</b>

## 14. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Les composantes du cumul des autres éléments du résultat étendu s'établissent comme suit :

	31 mars 2009
Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts <sup>1</sup>	(48) \$
Pertes non réalisées sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	(3 159)
Gains non réalisés à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	14 739
Gain non réalisé sur le placement disponible à la vente	48
<b>Solde au 31 mars 2009</b>	<b>11 580 \$</b>
	31 mars 2008
Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts <sup>1</sup>	1 918 \$
Perte non réalisée sur le placement disponible à la vente	(3 229)
<b>Solde au 31 mars 2008</b>	<b>(1 311) \$</b>

<sup>1</sup> Le gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours des périodes antérieures sera porté au bénéfice net sur la durée de la dette sous-jacente, laquelle arrivera à échéance en mai 2011, en février 2016 et en février 2036.

## 15. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds a conclu des conventions qui comprennent certaines caractéristiques correspondant à la définition de garantie en vertu de la recommandation de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA, intitulée *Informations à fournir sur les garanties*, et qui sont habituelles dans l'industrie.

Le Fonds a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses fiduciaires et cadres supérieurs, qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les fiduciaires et cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt du Fonds. Le Fonds a souscrit une assurance responsabilité, dont il est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Au 31 mars 2009, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé intermédiaire relativement à ces engagements d'indemnisation.

À la suite de l'acquisition d'Aliant, de LesPAC et de YPG (États-Unis), le Fonds a conclu des conventions en vertu desquelles il convient d'indemniser les vendeurs et de les dégager de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, obligations, coûts et charges découlant ou issus des facteurs suivants, ou afférents à ces facteurs : i) toute inexécution de la part du Fonds à l'égard du respect de ses obligations en vertu de ces conventions et ii) tout manquement à l'égard d'une déclaration figurant aux présentes. En outre, les conventions conclues par Trader et ses prédécesseurs avant l'acquisition comprennent des engagements d'indemnisation semblables à ceux décrits ci-dessus. Au 31 mars 2009, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé intermédiaire relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche le Fonds d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'il pourrait devoir verser aux contreparties.

## 16. Information sectorielle

Les secteurs isolables du Fonds sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des produits différents. La direction a établi que le Fonds exerce ses activités dans deux secteurs isolables : Annuaire et Médias verticaux. Le secteur Annuaire exerce des activités liées aux annuaires imprimés et en ligne ainsi qu'aux guides spécialisés. Le secteur Médias verticaux exerce des activités liées à des publications imprimées et à des sites Web segmentés par sujet ou par domaine d'intérêt. Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles utilisées dans les états financiers consolidés. Le Fonds ou le responsable principal de l'exploitation analyse le rendement de ses secteurs d'exploitation en fonction de leur bénéfice d'exploitation, lequel n'est pas une mesure du rendement reconnue par les PCGR. Cependant, la direction utilise cette mesure du rendement pour évaluer le rendement opérationnel de ses secteurs isolables.

## 16. Information sectorielle (suite)

Les tableaux suivants présentent un résumé des principales données financières par secteur :

	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	348 799 \$	59 554 \$	408 353 \$
Charges d'exploitation	140 999	43 491	184 490
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	207 800	16 063	223 863
Amortissement	32 262	5 855	38 117
Bénéfice d'exploitation	175 538 \$	10 208 \$	185 746 \$

	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	337 431 \$	77 140 \$	414 571 \$
Charges d'exploitation	133 255	53 923	187 178
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	204 176	23 217	227 393
Amortissement	46 400	9 564	55 964
Bénéfice d'exploitation	157 776 \$	13 653 \$	171 429 \$

	31 mars 2009		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux <sup>2</sup>	Données consolidées
Actifs incorporels	1 745 589 \$	337 052 \$	2 082 641 \$
Écart d'acquisition	5 687 083 \$	963 387 \$	6 650 470 \$
Total de l'actif	7 956 456 \$	1 435 096 \$	9 391 552 \$

	31 décembre 2008		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux <sup>2</sup>	Données consolidées
Actifs incorporels	1 768 649 \$	333 817 \$	2 102 466 \$
Écart d'acquisition	5 685 280 \$	963 387 \$	6 648 667 \$
Total de l'actif	7 971 215 \$	1 395 004 \$	9 366 219 \$

<sup>1</sup> Les résultats des activités de YPG (États-Unis) sont compris dans le secteur Annuaire. Par conséquent, un montant de 7,9 M\$ au titre des produits est inclus dans le trimestre terminé le 31 mars 2009 (néant en 2008). L'attribution des produits aux pays est fondée sur la situation géographique du client. Le secteur Annuaire comprend également un écart d'acquisition de 64,8 M\$ (63 M\$ au 31 décembre 2008) et des immobilisations de 4,9 M\$ (2,2 M\$ au 31 décembre 2008) liés à YPG (États-Unis) au 31 mars 2009.

<sup>2</sup> Le placement de 45,1 M\$ (néant en 2008) dans la société satellite est inclus dans le total de l'actif du secteur Médias verticaux.

	Pour les trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008
<b>Acquisitions d'immobilisations<sup>1</sup></b>		
Annuaire	5 964 \$	5 216 \$
Médias verticaux	2 723 \$	3 993 \$
<b>Acquisitions d'actifs incorporels</b>		
Annuaire	– \$	– \$
Médias verticaux	– \$	– \$

<sup>1</sup> Ces montants représentent les dépenses globales liées aux acquisitions d'immobilisations, payées ou non.

## 17. Incidence de nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été mises en œuvre

a) *Normes internationales d'information financière.* Le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») prévoit que les PCGR du Canada utilisés par les sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes convergeront vers les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») au cours d'une période de transition qui se terminera le 1<sup>er</sup> janvier 2011, date d'entrée en vigueur des IFRS. Le 13 février 2008, le CNC a annoncé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS à compter de 2011. La date de basculement s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation. Par conséquent, le Fonds a élaboré un plan de basculement afin d'adopter ces nouvelles normes selon l'échéancier fixé pour ces nouvelles règles. Une équipe de mise en œuvre a été formée et des conseillers indépendants ont été embauchés afin de former nos employés. Le Fonds a terminé la phase de délimitation de l'étendue et de diagnostic au cours du dernier trimestre de 2008 et se trouve actuellement dans la phase d'analyse des répercussions et de conception. Lors de son analyse comparative des IFRS et des PCGR du Canada, le Fonds a décelé de nombreuses différences. Actuellement, l'incidence sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation futurs ne peut être déterminée ou estimée de façon raisonnable. Le Fonds réévaluera et ajustera continuellement le plan de basculement afin de s'assurer que le processus de mise en œuvre couvre adéquatement les principaux éléments du plan.

b) Le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises.* Ce nouveau chapitre s'appliquera aux regroupements d'entreprises pour lesquels l'acquisition aura eu lieu pendant ou après les périodes intermédiaires ou les exercices ouverts du Fonds à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce chapitre améliore la pertinence, la fiabilité et la comparabilité de l'information relative à un regroupement d'entreprises et à ses effets que fournit l'entité publiante dans ses états financiers. Le Fonds n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

c) Le chapitre 1601, *États financiers consolidés.* Ce nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers des périodes intermédiaires ou des exercices ouverts du Fonds à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce chapitre établit les normes pour la préparation des états financiers consolidés. Le Fonds n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

d) Le chapitre 1602, *Participations sans contrôle.* Ce nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers des périodes intermédiaires ou des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce chapitre établit les normes pour la comptabilisation de la participation sans contrôle dans une filiale dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises. Le Fonds n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

## 18. Événement postérieur à la date du bilan

Le 30 avril 2009, le Fonds a exercé son droit visant l'acquisition de la participation restante de 50 % dans LesPAC, dans laquelle le Fonds détenait déjà une participation de 50 %. L'acquisition a été financée au moyen de prélèvements sur des facilités de crédit existantes et des fonds en caisse. Comme l'opération a eu lieu après le 31 mars 2009, l'acquisition n'a pas été comptabilisée dans les présents états financiers consolidés intermédiaires.